

**DEPARTEMENT DU VAL D'OISE
ARRONDISSEMENT DE SARCELLES
CANTON DE MONTMORENCY
COMMUNE DE MARGENCY**

EXTRAIT DE DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

*Date de Convocation :06/01/2023

*Date d’Affichage :06/01/2023

*Conseillers en exercice : **23**

*Présents : 12

*Votants : **16**

L’an deux mil vingt trois, le 12 janvier à 20 heures 30, le Conseil Municipal légalement convoqué, s’est réuni sous la Présidence de Monsieur BRUN Thierry, Maire.

Etaient présents : Monsieur Thierry BRUN, Maire

Madame Florence VILLE-VALLEE, Monsieur Bernard GLENAT, Madame Isabelle CORNELOUP, Monsieur Michel PLAIGNAUD Adjoints

Monsieur Hervé BERTRAND, Madame Muriel DANQUAH, Madame Isabelle LACOUR, Madame Monique MORNACCO, Madame Céline POUTEAU, Monsieur Dominique REVEILLERE, Monsieur Thierry ROUSSELET,

Etaient absents excusés :

Madame Murielle FANOUILLE pouvoir à Monsieur Thierry BRUN,

Monsieur David DUMEUNIER pouvoir à Madame Florence Ville-VALLEE,

Monsieur Olivier SCARSETTO pouvoir à Monsieur Michel PLAIGNAUD,

Madame Claudine BARRIE pouvoir à Madame Isabelle CORNELOUP,

Monsieur Mohammed NIFA, Monsieur Fodié DIARRA, Monsieur Jean-Bernard LASMARRIGUES,

Madame Rima Sophie GHADBAN, Madame Emilie POUJOL, Monsieur Fabien BOSC, Monsieur Thierry LACOUR,

Madame Monique MORNACCO a été désignée Secrétaire de séance.

DEL 1 : COMPTE RENDU DES DECISIONS PRISES PAR LE MAIRE

Lors de chaque réunion de l’assemblée délibérante, Monsieur le Maire rend compte des attributions exercées par l’exécutif sur délégation de l’organe délibérant

Le 15 décembre 2022 : 2022-36 Décision de signer une convention avec le CIGGC relatives aux missions du service de médecine préventive du Centre de Gestion pour les agents de la commune de Margency de mise à disposition des salles des Marcyens pour les activités pour des enfants de 0 à 3 ans, les mardis et vendredis de 8H30 à 11H30 avec le regroupement des assistantes maternelles groupe 2.

Le 21 décembre 2022 : 2022-37 Décision de signer un contrat de cession de droit d’exploitation d’un spectacle avec PIVO – Théâtre en Territoire – Hotel de Mézières 14 avenue de l’Europe 95600 Eaubonne et l’Association « Compagnie28 » dont le siège social est situé au 153 rue Danielle Casanova 93 300 Aubervilliers pour une représentation du spectacle « Le Champ des Possibles » le samedi 18 mars 2023 à 20H30 à l’espace Gilbert Bécaud (Salles le Rideau Rouge et les Baladins). Le montant de la représentation est de 3021.09 €.

Le Conseil municipal prend acte des décisions prises par Monsieur le Maire.

DONNE tous pouvoirs au Maire pour l'exécution de la présente délibération.

**Le Maire certifie le caractère exécutoire
de cet acte dès sa transmission
en Sous-Prefecture le**

La présente délibération peut faire l'objet
d'un recours pour excès de pouvoir devant le T.A
de Cergy-Pontoise dans un délai de 2 mois à compter
de sa publication ou notification



Fait à Margency, le 13/01/2023

Le Maire,

Thierry BRUN



Accusé de réception en préfecture
095-219503695-20230113-DEL112012023-DE
Date de télétransmission : 13/01/2023
Date de réception préfecture : 13/01/2023